

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**
Communauté de communes La Domitienne

Séance du mardi 5 novembre 2024

Délibération
N° 24.190.3
En exercice ... 37
Présents 27
Votants 31
Pour 31
Contre 0
Abstention 0

DIRECTION GÉNÉRALE - SERVICE TRANSITION

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE
DÉVELOPPEMENT DE PARCS PHOTOVOLTAÏQUES AU SOL
SUR LA ZONE D'ACTIVITÉ VIA EUROPA - APPROBATION**

Date de la convocation : 30/09/2024

L'an deux mille vingt-quatre
Et le 5 novembre à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans la salle « Jacques Maurel » de l'Hôtel communautaire, sous la présidence de **monsieur Alain CARALP, Président.**

27 Conseillers communautaires présents : monsieur Serge BACCOU, monsieur Henri BEC, monsieur Bruno BERRAH, madame Patricia BERTHOMIEU, monsieur Thierry CALMEL, monsieur Alain CARALP, monsieur Alain CASTAN, madame Valérie CHABOT, madame Marcelle COUDERC, madame Françoise CRASSOUS, monsieur Bruno DAMBLEMONT, monsieur Thierry DAURAT, madame Géraldine ESCANDE-COLIN, monsieur Bernard GUERRERE, monsieur Jean-François GUIBBERT, monsieur Jean-Philippe JUAN, madame Maryse LACOMBE, madame Brigitte MATHE-MAURY, madame Sandra PACHOT, monsieur Serge PESCE, madame Nathalie PIQUES, madame Marlène PUCHE, madame Viviane ROUQUET-TAFANI, monsieur Robert SENAL, madame Brigitte SOULET, madame Mireille TORTES, monsieur Philippe VIDAL.

4 Conseillers communautaires absents représentés : madame Patricia CATHALA (représentée par madame Valérie CHABOT), monsieur Pierre CROS (représenté par monsieur Bruno BERRAH), monsieur Christian SEGUY (représenté par madame Nathalie PIQUES), madame Maryline TUCA (représentée par monsieur Robert SENAL).

6 Conseillers communautaires absents excusés : monsieur Didier CAYLA, monsieur Cédric GARCIA, madame Catherine LIMORTÉ, monsieur Thierry MAURAT, monsieur Elian PALAZY, monsieur Jean-Pierre PEREZ.

Secrétaire de séance : monsieur Henri BEC.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 18/11/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20241105-DELIB_24_19

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes La Domitienne**

Séance du mardi 5 novembre 2024

Appel à manifestation d'intérêt pour le développement de parcs photovoltaïques au sol sur la zone d'activité Via Europa – Approbation

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de communes La Domitienne ;

Vu la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, notamment l'article 188 ;

Vu le décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 relatif au plan climat-air-énergie territorial (PCAET) ;

Vu la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets ;

Vu la délibération n° 20.190.3 du Conseil communautaire du 15 décembre 2020 relative à l'approbation du Plan climat-air-énergie territorial de La Domitienne ;

Vu les articles L2122-1-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le cahier des charges ci-annexé pour un appel à manifestation d'intérêt pour le développement de parcs photovoltaïques au sol sur la zone d'activité Via Europa ;

Vu le certificat d'urbanisme du Préfet de l'Hérault pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol, avenue d'Amsterdam à Vendres ;

Vu le certificat d'urbanisme du Préfet de l'Hérault pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol, rue de Copenhague à Vendres ;

Considérant les objectifs de production d'énergies renouvelables inscrits au Plan Climat Air Energie Territorial de La Domitienne ;

Considérant les conséquences financières de la crise énergétique et l'inflation du coût de l'électricité sur les acteurs économiques ;

Considérant la présence de petites parcelles foncières situées sur la zone de Via Europa, à Vendres, propriétés de La Domitienne sur son domaine privé ;

Considérant que les caractéristiques de ces parcelles, de type délaissés et bassins de rétention, ne permettent pas d'envisager l'implantation d'une activité économique autre que la production photovoltaïque ;

Considérant que, bien que ces parcelles soient situées sur le domaine privé de La Domitienne, il est préférable de procéder à une publication de type Appel à manifestation d'intérêt pour se conformer à l'esprit de la loi ;

Sur le rapport et l'exposé de **monsieur Jean-François GUIBBERT, 5^{ème} vice-Président,**

Après en avoir délibéré,

Sur 31 membres présents ou représentés au moment du vote,

A l'unanimité,

I. APPROUVE le cahier des charges ci-annexé visant à la sélection d'un lauréat pour le développement, la construction et l'exploitation d'une ou plusieurs centrales photovoltaïques au sol sur la zone d'activité Via Europa.

II. AUTORISE monsieur le Président à mener la procédure de consultation afférente.

III. AUTORISE monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

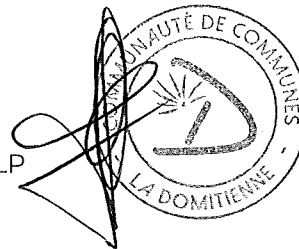
IV. CHARGE monsieur le Président de faire procéder à la publication de cette délibération sur le site internet de La Domitienne, à sa transmission au contrôle de légalité et à son insertion au registre des actes administratifs de La Domitienne.

V. INFORME que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application Télérecours citoyens qui est accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Alain CARALP



Délibération transmise au représentant de l'Etat le

18 NOV. 2024

Délibération certifiée publiée sur le site internet de La Domitienne le

18 NOV. 2024

Signature du secrétaire de séance :

Henri BEC

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. BEC', is written over a large, light-colored diagonal line that spans across the signature area.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 18/11/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20241105-DELIB_24_19

REÇU EN PREFECTURE

le 18/11/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20241105-DELIB_24_19